



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

**Revue de presse
du 21 au 27 Juillet 2018**

*Les articles contenus dans ce document
n'engagent que les auteurs et les sources
dont ils émanent. Ils ne reflètent en
aucun cas une position officielle de la COI*

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1	Communiqué de la COI sur l'attentat aux Comores	3
	○ Attentat aux Comores : Communiqué de la Commission de l'océan Indien	
	○ Comores : le Vice-président Abdou Moustoidrane échappe à un attentat	
	○ Comores : la COI condamne l'attentat contre un vice-président et appelle au dialogue	
	○ Souef Mohamed Elamine précise ses allégations sur la provenance des armes utilisées à Anjouan	
1.2	Agriculture	9
	○ Rivière-Noire : la culture biologique gagne les exploitations	
1.3	Coopération	12
	○ Antonio Benedito Sanchez - « L'UE reste le premier bailleur de Madagascar	
	○ 11e FEIOI Optimiser la synergie entre les économies	
1.4	Pêche	16
	○ La valeur d'exportation de crabes vers l'Asie a triplé en cinq ans	
	○ Ressource halieutique : le crabe de mangrove victime de son succès	
1.5	Sécurité Maritime	20
	○ Commission de l'océan Indien : approche globale de la lutte contre la piraterie maritime	
	○ Group seeks wider mandate to crush sea piracy	
	○ La Commission mixte Maurice- Kenya prévue le 1er août	
	○ Piraterie au large des côtes somaliennes : Combattre un fléau qui a coûté 1,4 milliard USD en 2017	

COI et ses Projets

Communiqué de la COI sur l'attentat aux Comores

24 Juillet 2018

<http://www.comores-infos.net/attentat-aux-comores-communique-de-la-commission-de-locean-indien/>

Comores-infos
Toute l'actualité comorienne

Attentat aux Comores : Communiqué de la Commission de l'Océan Indien



COMMISSION DE
L'Océan Indien

COMMUNIQUE

La Commission de l'Océan Indien (COI) a appris avec stupeur et indignation l'attentat perpétré dans la nuit du 21 au 22 juillet à Anjouan (Union des Comores) à l'encontre du Vice-président comorien, Abdou Moustoidrane.

Si cet acte terroriste a heureusement échoué et n'a pas causé de victimes, la COI et son Secrétaire général rappellent solennellement que la vie politique des Etats membres de notre organisation régionale est régie par le respect des règles de droit qui sont au cœur de la vie démocratique et que la violence en est bannie.

Dans ce moment de tension, la COI demande instamment à toutes les parties prenantes comoriennes de veiller à ce que leurs légitimes désaccords s'expriment par le dialogue et la confrontation des idées dans le cadre d'une vie publique apaisée et sereine.

La **Commission de l'Océan Indien (COI)** a appris avec stupeur et indignation l'attentat perpétré dans la nuit du 21 au 22 juillet à Anjouan (Union des Comores) à l'encontre du Vice-président comorien, Abdou Moustoidrane.

Si cet acte terroriste a heureusement échoué et n'a pas causé de victimes, **la COI** et son Secrétaire général rappellent solennellement que la vie politique des États membres de notre organisation régionale est régie par le respect des règles de droit qui sont au cœur de la vie démocratique et que la violence en est bannie. Dans ce moment de tension, **la COI** demande instamment à toutes les parties prenantes comoriennes de veiller à ce que leurs légitimes désaccords s'expriment par le dialogue et la confrontation des idées dans le cadre d'une vie publique apaisée et sereine.



<https://www.afp.com/fr/infos/262/lattentat-danjouan-union-des-comores-lencontre-du-vice-president-comorien-abdou-moustoidrane-fr309134>



<https://www.maurice-info.mu/la-coi-denonce-lattenta-commis-a-lencontre-du-vice-president-comorien.html>



<http://www.linfokwezi.fr/la-commission-de-locean-indien-demande-aux-comores-de-regler-leurs-legitimes-desaccords-par-le-dialogue-et-la-confrontation-des-idees/>



<https://suwedi.com/2724692-la-commission-de-l-ocean-indien.html?lang=fr>

COI et ses Projets

Communiqué de la COI sur l'attentat aux Comores

lemauricien.com

24 Juillet 2018

<https://www.lemauricien.com/article/comores-le-vice-president-abdou-moustoidrane-echappe-a-un-attentat/>

Comores : le Vice-président Abdou Moustoidrane échappe à un attentat



source photo : internet

Le Vice-président comorien, Abdou Moustoidrane a échappé à un attentat perpétré dans la nuit du 21 au 22 juillet à Anjouan (Union des Comores) à son l'encontre.

Selon le site linfo.re, il s'agit d'une attaque à l'arme automatique. L'assaut avait comme cible la voiture de l'élu sur l'île d'Anjouan,

sachant que dans 8 jours, il y aura un référendum polémique suscitant de grandes tensions sur l'archipel.

Le vice-président Abdou Moustoidrane, originaire d'Anjouan, allait se rendre dans son village natal de Sima, quand son véhicule s'est fait tiré dessus avec une arme automatique, à une dizaine de kilomètres de Mutsamudu. Les assaillants étaient à moto et ont pris la poudre d'escampette. Dimanche matin, des enquêteurs de Moroni se sont rendus dans la capitale d'Anjouan.

« Si cet acte terroriste a heureusement échoué et n'a pas causé de victimes, la COI et son Secrétaire général rappellent solennellement que la vie politique des Etats membres de notre organisation régionale est régie par le respect des règles de droit qui sont au coeur de la vie démocratique et que la violence en est bannie » a faire ressortir de son côté la Commission de l'Océan Indien (COI) à travers un communiqué émis cet après-midi.

COI et ses Projets

Communiqué de la COI sur l'attentat aux Comores

africanews.

24 Juillet 2018

<http://fr.africanews.com/2018/07/24/comores-la-coi-condamne-l-attentat-contre-un-vice-president-et-appelle-au/>

Comores : la COI condamne l'attentat contre un vice-président et appelle au dialogue



COMMISSION DE
L'Océan Indien

L'attentat manqué du samedi 21 juillet contre Abdou Moustoidrane, un des vice-présidents des Comores n'a pas laissé indifférente la **Commission de l'océan Indien (COI)**. L'organisation condamne l'acte et invite la classe politique comorienne à privilégier le

dialogue pour résoudre les problèmes. Il a failli perdre sa peau le week-end dernier. Alors qu'il se rendait à son village natal de Sima, le véhicule d'Abdou Moustoidrane, un des vice-présidents des Comores chargé des portefeuilles de la Production et de l'Énergie dans le gouvernement du président Azali Assoumani a essuyé des tirs à l'arme automatique. Pour des observateurs cette tentative d'assassinat bien que n'ayant pas fait de victimes, est le signe d'un véritable malaise profond qui prévaut aux Comores du fait entre autres du référendum constitutionnel prévu le 30 juillet prochain.

Initié par Azali Assoumani, le texte est très sévèrement critiqué par l'opposition qui y voit une manière pour le président de renforcer ses pouvoirs. Il y a aussi que le texte constitutionnel l'autorise à effectuer deux mandats de cinq ans successifs, alors que l'actuelle loi fondamentale de l'archipel n'en permet qu'un seul. C'est donc dans le dessein de contribuer à l'anticipation d'une crise politique à venir que **la COI** a publié ce mardi un texte condamnant l'attentat manqué. « La **Commission de l'océan Indien (COI)** a appris avec stupeur et indignation l'attentat perpétré dans la nuit du 21 au 22 juillet à Anjouan (Union des Comores) à l'encontre du Vice-président comorien, Abdou Moustoidrane », peut-on lire dans le communiqué que nous a fait parvenir notre correspondant.

D'où la recommandation : Dans ce moment de tension, **la COI** demande instamment à toutes les parties prenantes comoriennes de veiller à ce que leurs légitimes désaccords s'expriment par le dialogue et la confrontation des idées dans le cadre d'une vie publique apaisée et sereine », poursuit le document.

Créée en 1982, **la COI** regroupe l'Union des Comores, la France (par rapport à l'Île de la Réunion), Madagascar, Maurice et Seychelles.

John Ndinga Ngoma avec CORRESPONDANT

26 Juillet 2018

<https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/souef-mohamed-elamine-precise-ses-allegations-provenance-armes-utilisees-anjouan-611378.html>

Souef Mohamed Elamine précise ses allégations sur la provenance des armes utilisées à Anjouan



Le ministre des affaires étrangères comorien avait laissé entendre que les armes utilisées contre un vice-président comorien samedi dernier venaient de Mayotte. Il a précisé mercredi que ceux sont des armes qui ont été acheminées de Mayotte à Anjouan lors de la crise séparatiste de 1997.

Le ministre comorien des affaires étrangères a tenu des propos équivoques lors d'une conférence de presse mardi dernier à Moroni. Il a semblé vouloir dire, s'agissant des armes utilisées lors de la tentative d'attentat contre le vice-président Moustadrane samedi dernier à Anjouan, qu'elles provenaient de Mayotte. Mercredi, Souef Mohamed Elamine a nuancé sa déclaration : « les armes qui ont été acheminées à Anjouan à partir de Mayotte, en 1997 n'ont pas été ramassées. »

Au cours de la même conférence, il avait assuré que Mayotte était, pendant longtemps, une base arrière pour les opérations de déstabilisation des Comores. A la question de savoir si cette menace était toujours d'actualité, alors qu'un référendum aura lieu le 30 juillet prochain aux Comores, dans un climat politique tendu, il a répondu : « ça ne peut pas se faire maintenant parce qu'il y a une coopération qui est déjà établie, comment dirais-je, entre les autorités françaises et les autorités comoriennes, d'où l'urgence de

mettre en place des patrouilles mixtes entre Mayotte et le reste de l'archipel. »

Concernant le référendum lui-même et la crise politique qui en découle, Souef Mohamed Elamine a révélé avoir demandé à la communauté internationale de jouer les facilitateurs auprès de l'opposition. Il est vrai que les organisations internationales, en-tout-cas, l'Union Africaine et **la COI, Commission de l'Océan Indien**, prônent un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes. Pour l'heure, l'union de l'opposition appelle toujours à son boycott.

Par Chamsudine Ali

Rivière-Noire : la culture biologique gagne les exploitations



Visites et explications sur les bonnes pratiques de l'agriculture bio étaient au programme de la journée de Vélo Vert.

L'agriculture bio fait des émules. Durant la semaine, des exploitants ont eu l'occasion d'expliquer quelle est la meilleure façon de la pratiquer. Une dizaine d'agriculteurs, dont deux exploitants de Gros-Cailloux et Flic-en-

Flac, se sont mis en tête de faire de l'agriculture bio. Celle-ci s'insère dans le cadre du programme d'Expansion en maraîchage biologique avec expertise régionale océan Indien (EMBEROI) de l'association Vélo Vert. Depuis lundi, et ce, jusqu'à la semaine prochaine, des visites ont lieu dans ces exploitations.

Pour mener à bien ce projet, Vélo Vert a obtenu le soutien de différentes entités de la région, dont Antenne Réunion, **la Commission de l'océan Indien**, le Food and Agricultural Research and Extension Institute (FAREI), le ministère de l'Agro-industrie et l'ambassade de France, sans compter différents parrains. EMBEROI est actuellement dans la phase deux de son application.

« À Vélo Vert, nous voulons favoriser la culture des fruits et des légumes bio pour satisfaire la demande et pour manger sainement. C'est dans cette optique que la phase I du projet EMBEROI avait été lancée en 2012 et qu'elle prendra fin cette année », explique Géraldine d'Unienville, présidente et fondatrice de Vélo Vert.

Fini les engrais chimiques

« Nous avons un projet de collaboration interîles. C'est grâce à cette collaboration qu'EMBEROI gagnera en maturité technique et sociale. Tout changement de pratique doit d'abord passer par un changement de mentalités, de consciences, d'où notre travail avec les agriculteurs ».

Pour les besoins de la phase II, des partenaires réunionnais de Vélo Vert à ISOLIFE, qui se spécialisent aussi en agriculture bio, sont venus visiter les vergers et les maraîchages dans le pays, dont une exploitation qui s'est déjà lancée dans ce domaine, à savoir, celle d'Hugues Maigrot, à Flic-en-Flac. Cela fait plus d'un an maintenant que son exploitation n'utilise plus d'engrais chimique. Mais les experts sont aussi venus donner leur avis sur la future exploitation de la compagnie de Gros Cailloux Ltd et sur la façon de s'y prendre pour que l'exploitation biologique réussisse.

« Cela fait presque trois ans maintenant que je me suis mis à la culture et nous produisons plusieurs fruits et quelques légumes actuellement. Au départ, je pratiquais de l'agriculture raisonnée avec peu de produits mais avec l'aide de Vélo Vert, je ne fais que de l'agriculture bio », explique Hugues Maigrot.

Manger plus sainement

« Ce n'est pas forcément le plus intuitif par rapport à la culture dans un verger et dans le maraîchage, mais ça fonctionne. Pour la première récolte, Oje me suis demandé comment cela allait fonctionner mais désormais, les améliorations en termes de produits récoltés sont bien visibles ».

Au cours de l'année écoulée et avec l'aide d'experts réunionnais avec qui il est en contact régulier, Hugues Maigrot a aménagé une série de plantes dans son verger pour attirer et remettre en place un écosystème qui permette à ses cultures vivrières d'être protégées par des insectes prédateurs, qui se nourrissent de bestioles qui attaquent les fruits.

« Le but est de mettre dans les vergers et les maraîchages des plantes utiles pour attirer certains insectes de façon à ce que les prédateurs soient aussi présents. On installe ces plantes spécifiques à des endroits déterminés afin de générer une chaîne alimentaire. C'est un lien entre la faune, la flore et les besoins du producteur », explique pour sa part Cyril Festin, coordinateur technique à ISOLIFE. « Il faut donner du temps aux plantations de se refaire et aux populations d'insectes de se remettre en place pour voir les résultats escomptés ».

Pour adopter les bonnes pratiques, il faut éliminer complètement les additifs chimiques et de synthèse. Au vu des essais sur les plantations autour de l'île, en utilisant les bonnes méthodes pour les plantes et les insectes, ainsi que le compostage, il faudrait en moyenne un an pour obtenir des résultats plus que positifs, estiment les experts comme les planteurs.

« Les méthodes vues prennent complètement à contre-pied tout ce que nous avons appris et ce que nous faisons. Mais nous avons la volonté de faire de l'agriculture bio avec l'aide des partenaires impliqués dans EMBEROI », ajoute Christopher Blackburn de la Compagnie de Gros Cailloux Limited.

« Nous prévoyons d'obtenir de la production verte sur deux hectares avec la méthode de Vélo Vert ». Vélo Vert espère pouvoir répandre les bonnes pratiques afin qu'un plus grand nombre de personnes mangent plus sainement.

Par La Rédaction

Antonio Benedito Sanchez - « L'UE reste le premier bailleur de Madagascar »



Antonio Benedito Sanchez a pu organiser 49 réunions de haut niveau pour faire booster le développement du pays.

À quelques jours de son départ définitif de Madagascar, l'ambassadeur de l'Union européenne se dit satisfait des appuis au développement engagé depuis son mandat.

Positif. « Je pars avec beaucoup d'optimisme » dit

Antonio Benedito Sanchez qui se réjouit d'avoir fini son mandat avec une note très positive. Indiqué dans le monde de la presse comme étant quelqu'un de très ouvert, il l'a encore fait remarquer lors de sa dernière rencontre médiatique, hier dans les locaux de la délégation de l'Union européenne à Ankorondrano. L'ambassadeur a ainsi fait le tour du plan indicatif national du 11e Fonds européen pour le développement (FED). Cette tranche de financement européen d'un total de 518 millions d'Euros, a priorisé la gouvernance et le renforcement des politiques publiques, les infrastructures en support au développement économique et le développement rural. Le 11e FED court encore jusqu'en 2020. L'ambassadeur a souligné que l'Union européenne est le seul bailleur ayant considéré le concept de « dialogue politique ».

« Aucun autre partenaire n'a mis en place le mécanisme de dialogue politique. J'ai pu ressentir une ouverture et de la sympathie à l'endroit de l'Union européenne, de la part des autorités malgaches. Ce qui a ainsi permis d'avancer dans les différents projets », explique-t-il. Néanmoins, il n'a pas omis de mentionner qu'il avait remarqué une certaine « impatience » des autorités dans le processus de mise en œuvre des projets. « Je reconnais que les processus sont longs. Mais c'est le temps qu'il faut dans les procédures de l'Union européenne », précise-t-il. Les questions ont, en effet, fusé sur la trop longue période de décaissement des fonds. « Le gouvernement est souverain dans ses décisions de partenariat », explique-

t-il sur le pourquoi des « abandons » de certains projets tels que la RN5A, qui est finalement financée par les Chinois.

Constructives

« Quelles critiques constructives pouvez-vous émettre aujourd’hui, à l’endroit du régime au terme de votre mandat ayant débuté en 2014 ? ». Antonio Benedito Sanchez s’est alors accordé quelques points de critiques « pour le bien du pays ». « Il manque un socle de consensus malgré le sentiment d’unité nationale très fort de la population. Il y a un bémol en ce qui concerne la continuité », fait-il remarquer. Le diplomate fait référence aux innombrables remplacements dans les ministères, obligeant à chaque fois de remettre de nouveaux dossiers. « Les remplacements accentuent la difficulté d’avoir des perspectives à long terme au sein de l’administration », ajoute-t-il. Le contexte de coopération et de dialogue, à l’échelle régionale et internationale, tend également à ne pas être suffisamment exploité.

Il espère ainsi le renforcement de la politique étrangère telle que l’initiative « Diaspora », le sommet de la Francophonie, la présidence de la **Commission de l’océan Indien**. Les quatre tables-rondes économiques, ont permis d’améliorer le partenariat du secteur public avec le privé. Il a alors, entre autres mentionné la performance des douanes, le renforcement de la capacité d’exportation qui n’a été que de 5% vers les marchés régionaux. Antonio Benedito Sanchez s’envolera la semaine prochaine pour ses nouvelles fonctions au Mozambique. Le nouvel ambassadeur, de nationalité italienne, y est attendu dans les prochains jours.

Mirana Ihariliva

11e FEIOI Optimiser la synergie entre les économies



Sous l'égide de l'Union des chambres de commerce des îles de l'océan Indien (UCCIIOI), la 11e édition du Forum économique des îles de l'océan Indien (FEIOI) se tiendra à Antananarivo du 26 au 28 septembre prochain. La manifestation a fait l'objet d'une présentation

à la presse hier dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo à Antaninarenina.

« Plateforme de rencontre économique et commerciale de la région océan Indien, le forum mettra en avant le partenariat entre les acteurs et opérateurs économiques afin de mieux optimiser les chaînes de valeur pour plus d'efficacité et de performance dans la zone de l'océan Indien », a expliqué à cette occasion Noro Andriamamonjiarison, président de la CCIA. A priori, ce forum démontrera le dynamisme des économies insulaires. En effet, il mettra en exergue les spécificités, la diversité et la complémentarité du tissu entrepreneurial de chaque activité.

Salon de la créativité Voatra

Cette année également, la 5e édition du Salon Voatra, un événement de la CCIA, fera partie intégrante du FEIOI. Ce salon de la créativité met l'accent sur l'innovation et constitue une vitrine pour les entreprises, notamment les PME et les institutions priorisant les savoirs et savoir-faire de la région Analamanga ainsi que leurs richesses et leurs divers potentiels.

« Il s'agit entre autres de donner un peu plus de volume au marché intérieur », a souligné Gil Razafintsalama, conseiller à la CCIA. En outre, cette édition

entend offrir une plateforme aux entreprises des pays participants afin de présenter une offre diversifiée et promouvoir les échanges entre les différents pays. Événement économique annuel depuis 2005 par l'UCCIIOI avec le soutien de la **Commission de l'océan Indien (COI)** et de l'Union européenne (UE), le FEIOI a pour mission de faciliter les affaires et le commerce. Plus de 200 acteurs privés et publics représentant une dizaine de pays de l'océan Indien et de l'Afrique sont attendus.

Arh.



<http://madagascar.niooz.fr/11e-feioi-optimiser-la-synergie-entre-les-economies-26381841.shtml>

La valeur d'exportation de crabes vers l'Asie a triplé en cinq ans

Dans le cadre du développement durable de la filière Crabe, des ateliers inter-régionaux visant une meilleure valorisation de ces ressources auront lieu à Morondava les 26 et 27 juillet. Ces ateliers s'intitulent : « Filière du crabe aujourd'hui et demain, meilleure valorisation de la production et gestion responsable ».

Depuis quelques années, la filière du crabe à Madagascar, autrefois considérée comme une activité secondaire, tant par les pêcheurs et collecteurs que par l'administration chargée des pêches, s'est particulièrement développée. Ceci, grâce au développement de l'exportation des crabes à l'état vivant vers l'Asie. La valeur d'exportation au cours de cinq dernières années a été multipliée par trois. Ce bond spectaculaire en valeur d'exportation a été réalisé, dans une moindre mesure, grâce à l'augmentation des captures mais, avant tout, grâce aux meilleurs prix d'exportation des crabes vivants par rapport aux produits congelés.

Cette situation a eu comme impact l'entrée de plus de devises, mais pas seulement. Une amélioration significative du revenu des acteurs de la filière du crabe (pêcheurs, sous-collecteurs/collecteur) a été enregistrée. D'après l'enquête de SmartFish effectuée fin 2015, le prix de vente des crabes par les pêcheurs est passé, en moyenne, de 950 ariary/kg en 2011 à 3 150 ariary/kg en 2015. Presque tous les pêcheurs actifs dans les mangroves se sont convertis, au moins périodiquement, à la pêche aux crabes ou à une pêche multi spécifique qui vise trois des principaux groupes des produits halieutiques : crabes, poissons et crevettes.

Vu la forte demande pour les crabes sauvages vivants, la pression sur les ressources va augmenter, accélérée par la croissance démographique et la migration vers la côte où l'accès aux ressources reste en accès libre.

Risque de surexploitation

Tous ces changements, à moyen et long terme, peuvent avoir un impact négatif sur la ressource, à savoir : la surexploitation des crabes et la dégradation des mangroves. En parfaite connaissance des risques encourus, le ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche a pris plusieurs décisions concernant la régularisation de l'exploitation des crabes en 2015. Ces mesures de gestion doivent assurer le développement harmonieux et durable de la filière du crabe. L'administration des pêches a tiré, également,

les conclusions de la gestion inefficace de la filière crevettière, qui s'est soldé par la surexploitation de cette ressource et la chute de production.

Parmi les mesures de gestion introduites dans la filière du crabe on trouve les quotas de pêche et d'exportation, la taille minimale autorisée, la période de fermeture, la protection des femelles ovées et des crabes mous, ainsi que l'interdiction de la coupe et vente de bois de mangrove. La conception du système législatif malgache peut servir comme modèle pour plusieurs pays africains dotés de mangrove. Malheureusement, son application laisse encore à désirer (respect du quota de pêche, de la taille minimale des captures, protection des femelles ovées et des crabes mous ainsi que des palétuviers).

L'effectif limité des inspecteurs du Centre de Surveillance des Pêches ne facilite pas le contrôle sur le terrain. Dans cette situation l'engagement des pêcheurs et autres opérateurs, sous forme de surveillance communautaire et de gestion concertée, devient primordial. Sans engagement réel des opérateurs, aucun système administratif, même optimum, ne peut garantir l'obtention des résultats escomptés.

Taux de pertes après capture

L'importance du taux de pertes après capture figurait parmi l'un des problèmes majeurs rencontrés par cette filière. 40 ans plus tôt, l'expert Louis Le Reste a chiffré le taux de mortalité chez les crabes « de l'ordre de 30%. Les enquêtes réalisées par le **Programme SmartFish** en 2012-2015 ont démontré que le taux cumulé de mortalité des crabes (depuis le stockage au village jusqu'à la commercialisation, en passant par le transport vers l'usine ou des marchés locaux) se situe, en moyenne au niveau national, autour de 32%, et peut monter jusqu'à 40-50% en saison des grosses pluies.

Les actions de sensibilisation, vulgarisation et démonstration menées entre 2013-2015 par le **programme SmartFish/UE** ont permis de réduire le taux cumulé de mortalité des crabes à 17,5% fin 2015. Ce taux concerne l'année entière, donc la saison sèche et celle de pluies, et les zones couvertes par le programme. Une nouvelle enquête réalisée par Blue Ventures en décembre 2017 dans la Baie de Mahajamba, montre que la mortalité est toujours très élevée pendant les mois de pluies (37,5% au total pour les pêcheurs, collecteurs et vendeurs).

Arena R.

Ressource halieutique : le crabe de mangrove victime de son succès



La forte hausse des exportations de crabe vers l'Asie présente un réel risque pour l'avenir de cette filière porteuse à Madagascar.

Alors que les exportations de crabe de mangrove ont été multipliées par trois en l'espace de cinq ans dans la Grande île, cette ressource halieutique est victime de

son succès actuellement. En fait, les risques de surexploitation planent toujours aujourd'hui, en dépit des mesures prises par le ministère de tutelle et les autorités locales depuis 2015. En plus, la dégradation des mangroves qui sont les habitats naturels des crabes, est également à craindre.

Dans l'optique de revaloriser cette filière à Madagascar et de promouvoir une gestion durable de cette ressource halieutique, un atelier interrégional est organisé à Morondava, à partir de ce jour par le ministère des ressources halieutiques et de la pêche (MRHP), en collaboration avec le réseau Mihari, WWF et l'ONG Blue Ventures, regroupant les pêcheurs d'Atsimo Andrefana, Menabe et Melaky, c'est-à-dire les principales zones de production de crabe dans le pays.

En effet, les enquêtes menées par le **programme Smartfish** montrent que le prix du kilo du crabe auprès des pêcheurs est passé de 950 ariary en 2011 à 3150 ariary en 2015. Par conséquent, la majorité des pêcheurs actifs dans les mangroves se sont converti, au moins périodiquement, à la pêche aux crabes ou à la pêche multi spécifique qui vise trois principaux groupes de produits halieutiques, notamment le crabe, le poisson et les crevettes.

Les mesures de protection peinent à être respectées

Malgré tout, la pression sur cette ressource halieutique ne cesse d'augmenter. À cela s'ajoute la croissance démographique et la migration vers les côtes, ou encore l'accès libre à cette ressource.

En 2015, des mesures de gestion ont été appliquées, notamment les quotas de pêche et d'exportation, la taille minimale autorisée, le respect de la saison de pêche, la protection des femelles ovées et des crabes mous, ainsi que l'interdiction de la coupe et la vente de bois de mangrove.

Mais, un certain relâchement est de plus en plus constaté auprès des opérateurs ces dernières années. En outre, l'insuffisance de l'effectif des inspecteurs du Centre de surveillance des pêches ne facilite pas le contrôle sur le terrain.

Le potentiel de production de Madagascar pour le crabe des mangroves, *Scylla serrata* ou « drakaka », est de 7 500 tonnes par an. La production nationale est inférieure à 4 500 tonnes par an. L'exploitation du crabe à Madagascar s'étale de septembre à juin. Selon les réglementations en vigueur, la pêche est fermée sur tout le territoire entre juillet et août pour permettre le renouvellement des stocks.

Riana R.

Commission de l'océan Indien : approche globale de la lutte contre la piraterie maritime



Le Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS) a tenu sa 21^{ème} session plénière à Nairobi du 11 au 13 juillet. Organisé par la **Commission de l'océan Indien (COI)**, qui occupe la présidence du CGPCS, en collaboration avec la République du Kenya et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), l'événement a réuni plus de 200 participants d'une cinquantaine d'États et organisations. La session plénière a permis de réaffirmer l'engagement de la région et de

la communauté internationale à combattre durablement la piraterie et ses causes profondes.

Présidée par le ministre des Affaires étrangères de Maurice et président du Conseil de la COI, Vishnu Lutchmeenaraidoo, la 21ème session plénière du CGPCS a été l'occasion de prendre connaissance de l'état de la piraterie maritime dans l'océan Indien occidental. Le coût de la piraterie dans l'océan Indien occidental est estimé à 1,4 milliard de dollars en 2017 d'après les derniers chiffres du programme Oceans Beyond Piracy de la One Earth Foundation.

Les représentants de la mission européenne EU NAVFOR et des Forces maritimes combinées (CMF, Combined maritime Forces) ont recensé peu d'actes de piraterie depuis le regain noté au début de l'année dernière, soit deux attaques en novembre 2017 dont les auteurs présumés sont en attente de leur jugement aux Seychelles et une attaque depuis le début de cette année. « Nous ne devons aucunement relâcher nos efforts », a souligné le président du CGPCS, Vishnu Lutchmeenaraidoo, d'autant que dans le même temps les observations d'EU NAVFOR / CMF font état d'une augmentation globale des incidents maritimes. Avis partagé par les membres du Groupe de contact, à l'image de l'Union européenne, qui a indiqué sa décision d'étendre le mandat de la mission EU NAVFOR Atalanta jusqu'en décembre 2020. Les participants à la plénière ont, par ailleurs, souligné l'importance d'appréhender le risque de piraterie dans son ensemble.

C'est dans ce sens que le ministre de la Défense du Kenya, Raychelle Omamo, estime « indispensable de combattre simultanément les maux que sont la piraterie et le terrorisme car, à bien des égards, la piraterie est une extension du terrorisme en mer et le terrorisme l'écho de la piraterie sur terre ». Vishnu Lutchmeenaraidoo a abondé dans ce sens : « nous ne pouvons combattre efficacement et supprimer durablement la piraterie si nous n'attaquons pas l'ensemble des crimes et menaces qui alimentent ou sont alimentés par la piraterie. C'est pourquoi j'ai proposé qu'une réflexion soit menée sur l'extension du mandat du Groupe de contact et que les résultats soient présentés à la prochaine session plénière ». Les participants à la session plénière ont ainsi agréé la proposition de la présidence de conduire cette réflexion sur l'avenir du Groupe de contact et visant, éventuellement, à lui conférer un rôle davantage pro-actif ainsi qu'un mandat élargi à l'ensemble des crimes et menaces directement liés à la piraterie.

Les membres du CGPCS ont confirmé l'utilité de ce forum qui permet d'échanger sur les initiatives en cours et d'avoir une vision globale des activités de lutte contre la piraterie. C'est ainsi, notamment, que certaines initiatives opèrent des rapprochements, à l'instar des actions entreprises sous le Code de conduite de Djibouti et le programme MASE mis en oeuvre par les organisations régionales d'Afrique orientale et australe (IGAD, COMESA, EAC, COI) sur financement européen.

La sécurité maritime s'affirme comme un enjeu majeur du développement en Afrique orientale et australe. « La sécurité maritime est un fondement des stratégies visant l'émergence de l'économie bleue comme nouveau pilier de prospérité pour les communautés côtières et l'amélioration des conditions de vie », a résumé la ministre des Affaires étrangères du Kenya, Monica Juma. Le **Secrétaire général de la COI, Hamada Madi**, a confirmé : « le potentiel de l'économie bleue, son potentiel de croissance et de progrès social, n'émergera que si nous sommes en mesure d'assurer collectivement, nous, les Etats et organisations de la région, la sécurité en mer avec le soutien de nos partenaires de la communauté internationale. Le CGPCS est ainsi l'expression d'une volonté commune de coopérer pour la stabilité régionale nécessaire au développement de toute l'Afrique orientale et australe mais aussi pour la sécurisation des routes maritimes de l'océan Indien parmi les plus importantes pour le commerce international. »

La prochaine session plénière du CGPCS se tiendra à la fin du premier semestre 2019.



<http://crfimmadagascar.org/violent-acts-at-sea/info-piraterie-somalie-approche-globale-sur-la-lutte-contre-la-piraterie-maritime/>



<http://www.maurice-info.mu/approche-globale-de-la-lutte-contre-la-piraterie-maritime.html>

Group seeks wider mandate to crush sea piracy

The Contact Group on Piracy off the Coast of Somalia (CGPCS) has said that it would be seeking an expanded mandate to tackle piracy-linked crimes such as terrorism.

The Chairman of the **Indian Ocean Commission** said that the existential threat posed by piracy could only be tackled effectively with a wider mandate. "We are making a formal proposal that the CGPCS becomes a permanent organization that would deal with piracy and many issues linked either directly or indirectly," said Seetannah Lutchmeenaraidoo, the Chairman of the **Indian Ocean Commission**, who is also the Mauritius Foreign Affairs Minister.

Speaking during a media briefing on the sidelines of the 21st Plenary Session of the CGPCS at the United Nations Complex in Gigiri, Nairobi, he singled out terrorism and cross-border crime as key drivers of piracy. "You cannot fight piracy if you forget the other connected issues. We're going to suggest that we work on how to expand the piracy mission so that we integrate other connected issues," Lutchmeenaraidoo said.

According to Oceans Beyond Piracy's (OBP) State of Maritime Piracy Report (2017), incidents of sea robbery in the East African coast doubled from 27 in 2016 to 54 in the year under review. OBP reported a similar trend for seafarers exposed to piracy threats, up from 545 in 2016 to 1,102 in 2017. Along the West African coast, there were 97 incidents in 2017 compared to 95 in 2016. The study reported a total of 21 kidnappings, up from seven in 2016. Two killings were reported.

La Commission mixte Maurice- Kenya prévue le 1er août

RÉGION

La Commission mixte Maurice-Kenya prévue le 1er août

La Commission mixte Maurice-Kenya se tiendra du 1er au 3 août à Nairobi, a annoncé hier le conseil des ministres. Parmi les principales questions qui seront abordées : l'économie océanique, la pêche, la zone franche des exportations, la zone économique spéciale, le secteur financier et les échanges commerciaux, le secteur maritime, les services aériens, l'éducation et le sucre. L'Economic Development Board organisera également un Forum des entreprises le 1er août avec la participation des opérateurs économiques mauriciens. En marge de la Commission mixte, divers protocoles d'entente seraient signés.

Par ailleurs, Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères, s'est rendu au Kenya cette semaine pour présider la 21e session plénière du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de la Somalie (CGPCS).

Lors de la session plénière, les participants ont félicité Maurice pour l'organisation de la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime en avril dernier. La session plénière a débattu des conclusions de huit groupes de travail. Parmi les principales questions abordées : 1) la nécessité pour l'industrie du transport maritime d'assurer le respect des meilleures pratiques de gestion; 2) la nécessité de s'attaquer aux problèmes plus vastes de la piraterie en ce qui concerne la sécurité maritime; 3) la création d'un comité national de coordination maritime en Somalie, où le gouvernement fédéral, ses ministères et les États membres fédéraux se réuniraient pour évaluer les priorités; et 4) le développement d'une stratégie de communication et de coordination du CGPCS.

La Commission mixte Maurice-Kenya se tiendra du 1er au 3 août à Nairobi, a annoncé hier le conseil des ministres. Parmi les principales questions qui seront abordées : l'économie océanique, la pêche, la zone franche des exportations, la zone économique spéciale, le secteur financier et les échanges commerciaux, le secteur maritime, les services aériens, l'éducation et le sucre.

L'Economic Development Board organisera également un Forum des entreprises le 1er août avec la participation des opérateurs économiques mauriciens. En marge de la Commission mixte, divers protocoles d'entente seraient signés. Par ailleurs, Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères, s'est rendu au Kenya cette semaine pour présider la 21e session

plénière du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de la Somalie (CGPCS).

Lors de la session plénière, les participants ont félicité Maurice pour l'organisation de la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime en avril dernier. La session plénière a débattu des conclusions de huit groupes de travail.

Parmi les principales questions abordées : 1) la nécessité pour l'industrie du transport maritime d'assurer le respect des meilleures pratiques de gestion; 2) la nécessité de s'attaquer aux problèmes plus vastes de la piraterie en ce qui concerne la sécurité maritime; 3) la création d'un comité national de coordination maritime en Somalie, où le gouvernement fédéral, ses ministères et les États membres fédéraux se réuniraient pour évaluer les priorités; et 4) le développement d'une stratégie de communication et de coordination du CGPCS.

Piraterie au large des côtes somaliennes : Combattre un fléau qui a coûté 1,4 milliard USD en 2017



Les participants à la session plénière, dans le quartier général des Nations Unies à Nairobi.

Le coût de la piraterie maritime dans l'Océan Indien occidental est estimé à 1,4 milliard de dollars, rien que l'an dernier, d'après les derniers chiffres du programme Oceans Beyond Piracy de la One Earth Foundation.

Le fléau de la piraterie maritime a un impact non seulement sur les victimes, les armateurs et leurs pays respectifs, mais également sur les pays de la région. Faut-il

rappeler que Madagascar est situé à moins de 1.600km des côtes somaliennes, soit une distance plus proche que celle séparant la Grande île des côtes sud-africaines. Le CGPCS, Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes, œuvre pour la facilitation de la discussion et de la coordination des actions entre les Etats et organisations, pour combattre et réprimer la piraterie somalienne. Il a tenu sa 21^e session plénière à Nairobi, du 11 au 13 juillet 2018.

Causes profondes. Cette plateforme de dialogue créée sur mandat du conseil de sécurité des Nations Unies en 2009, est présidée par le ministre mauricien des Affaires étrangères Vishnu Lutchmeenaraidoo en sa qualité de président du conseil de la **Commission de l'Océan Indien (COI)**. A l'occasion de la session plénière, plus de 200 participants issus d'une cinquantaine d'Etats et organisations, ont pu prendre connaissance de l'état de la piraterie maritime dans l'Océan Indien occidental. Organisée par **la COI**, en collaboration avec le Kenya et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), cette session plénière a permis de réaffirmer l'engagement de la région et de la communauté internationale à « combattre durablement la piraterie et ses causes profondes ».

En baisse. Beaucoup moins d'actes de piraterie ont été recensés par les représentants de la mission européenne EU NAVFOR, et des Forces maritimes combinées (CMF, Combined Maritime Forces) depuis le regain noté au début de l'année dernière. Deux attaques ont eu lieu en novembre

2017 dont les auteurs présumés sont en attente de leur jugement aux Seychelles ; et une attaque depuis le début de cette année. Un recul qui justifie la nécessité de maintenir les efforts en matière de sécurité maritime, admise unanimement comme un enjeu majeur du développement en Afrique orientale et australe. Le problème est alors à appréhender dans son ensemble. Pour la ministre de la Défense du Kenya, Raychelle Omamo, il est indispensable de combattre simultanément la piraterie et le terrorisme, estimant « qu'à bien des égards, la piraterie est une extension du terrorisme en mer et le terrorisme, l'écho de la piraterie sur terre ». C'est dans ce sens qu'a été proposée par le président du CGPCS, la conduite d'une réflexion sur l'extension du mandat du Groupe de contact, dont les résultats seront à présenter à la prochaine session plénière, laquelle se tiendra à la fin du premier semestre 2019.

Hanitra R.



<http://crfimmadagascar.org/violent-acts-at-sea/info-piraterie-ocean-indien-repenser-la-lutte-contre-la-piraterie-dans-locean-indien-occidental/>